



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Somalie

Question écrite n° 10625

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les persécutions dont souffrent les chrétiens vivant à Mogadiscio (Somalie). N'étant plus qu'une centaine, ils sont en permanence l'objet d'exactions, de violences et d'assassinats de la part de milices islamistes armées. Devant cette situation bouleversante et inadmissible dont sont victimes des hommes et des femmes en raison uniquement de leur foi, il lui demande quelles sont les initiatives que la France compte prendre, notamment en liaison avec l'Italie puisque historiquement ces chrétiens ont adopté leur religion lors de la présence italienne en Somalie et que nombre d'entre eux sont italianophones, pour sauver leurs vies et faire respecter la liberté religieuse reconnue par toutes les nations civilisées.

Texte de la réponse

Depuis le renversement du général Barré en 1991, la Somalie est en proie à la guerre civile et privée de pouvoir central. Dans la capitale, partagée de fait entre les factions et le gouvernement national de transition, des violations des droits de l'homme et notamment des libertés religieuses sont susceptibles d'être perpétrées en l'absence d'autorité capable d'assurer la protection de ses administrés. La France estime que le respect de la liberté de culte implique la restauration d'un Etat de droit exerçant un contrôle effectif sur son territoire. Membre du comité Somalie du Forum des partenaires de l'IGAD (autorité intergouvernementale de développement) et du groupe de contact de l'Organisation des Nations-unies sur la Somalie, créé à New York et à Nairobi, la France soutient la conférence de réconciliation somalienne d'Eldoret et entretient, à cet effet, un contact étroit avec le médiateur kenyan. La première phase de la conférence d'Eldoret s'est achevée le 27 octobre 2002 par la signature d'une déclaration annonçant la cessation des hostilités et traçant le cadre de la future organisation du pays. En étroite collaboration avec son partenaire italien au sein de l'Union européenne, la France continue de plaider pour la réconciliation nationale somalienne et appuie la seconde phase de la conférence qui vise à déterminer l'application sur le terrain des résolutions adoptées en octobre, convaincue que le processus de réconciliation en cours reste la meilleure opportunité de trouver des solutions aux problèmes de la Somalie.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10625

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2003, page 265

Réponse publiée le : 17 février 2003, page 1200